



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

AGRIBUSINESS AND TRADE PROMOTION (USAID ATP)

In fulfillment of the following deliverable under task 3.3.1:

Annually Updated Value Chain Advocacy Plan as part of the VCDP Including Top Advocacy Priorities Maize (FY 2011)

Contract/ Project No.: EDH-1-00-00005-08

Submitted to: Danielle Knueppel, COR
Agribusiness and Trade Promotion Project
USAID/WA
Accra, Ghana



Abt Associates Inc. ■ 4550 Montgomery Lane, Suite 800 North ■
Bethesda, Maryland 20814 ■ Tel: 301.347.5000 ■ Fax: 301.913.652.9061
■ www.abtassociates.com

In collaboration with:
ACDI/VOCA
CARANA Corporation



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

PLAN DE PLAIDOYER REGIONAL POUR LA CHAINE DE VALEUR MAÏS (ANNEE FISCALE 2011)



Septembre 2011

Cette publication a été produite pour étude par l'Agence Américaine pour le Développement International. Elle a été préparée par Abt Associates pour le projet USAID ATP.

Citation Recommandée: Plan de plaidoyer maïs (Année fiscale 2011). Bethesda, MD: USAID projet ATP, Abt Associates Inc.

Contrat/Projet No.: EDH-1-00-05-00005-08

Remis à: Danielle Knueppel
COR
Agribusiness and Trade Promotion Project
USAID/WA
Accra, Ghana



Abt Associates Inc. ■ 4550 Montgomery Avenue, Suite 800 North
■ Bethesda, Maryland 20814 ■ Tel: 301.347.5000 ■ Fax:
301.913.9061
■ www.abtassociates.com

En collaboration avec:
ACDI/VOCA
CARANA Corporation

PLAN DE PLAIDOYER REGIONAL POUR LA CHAINE DE VALEUR MAÏS : POUR UNE LIBERALISATION EFFECTIVE DES ECHANGES COMMERCIAUX DES PRODUITS CEREALIERES DANS L'ESPACE CEDEAO (ANNEE FISCALE 2011)

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Les points de vue exprimés par les auteurs dans cette publication ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ni ceux du Gouvernement des États-Unis.

TABLE DES MATIERES

Table des matières	iii
Acronymes	v
1. Contexte	1
2. Objectifs du plan de plaidoyer	3
3. Activités et chronogramme	5
3.1 Activités.....	5
3.2 Chronogramme.....	6
3.3 Estimation budgétaire	6

ACRONYMES

ATP	<i>Agribusiness and Trade Promotion Project</i>
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
E-ATP	<i>Expanded Agribusiness and Trade Promotion Project</i>
FARA	Forum Africain de la Recherche Agricole
FCFA	Francs CFA
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>
USD	Dollars US

I. CONTEXTE

La chaîne de valeur maïs, contrairement aux autres chaînes de valeur couvertes par le projet USAID ATP (notamment bétail/viande, oignon et volailles), ne dispose pas d'organisation professionnelle régionale. Les organisations professionnelles qui ont participé à l'atelier de validation de l'étude d'évaluation de la chaîne de valeurs maïs, organisé en novembre 2008 par le projet USAID ATP, ont responsabilisé le comité interprofessionnel des céréales du Burkina (CIC-B) pour la coordination du processus de mise en place d'une organisation professionnelle régionale spécialisée pour le secteur céréalier en Afrique de l'Ouest.

A cet effet, le CIC-B avec l'appui du projet USAID ATP, a organisé un atelier régional sur le plaidoyer du 8 au 11 juin 2009. Cet atelier a également permis de lancer la dynamique de renforcement organisationnel des acteurs du secteur céréalier par la désignation de points focaux dans les différents pays. En plus des aspects organisationnels, ce réseau naissant a conduit des activités de plaidoyer dont les principales sont :

- La participation, du 21 au 23 juillet 2009, à l'atelier régional d'échange sur le rôle des interprofessions dans le développement des filières de céréales en Afrique de l'Ouest au cours duquel les représentants du réseau ont présenté le plan régional de plaidoyer élaboré en juin 2009 à Ouagadougou :
- La conduite d'activités de plaidoyer pendant les Journées agro-alimentaires de Ouagadougou (JAAL) du 30 novembre au 4 décembre 2009 : organisation d'un point de presse, tenue d'un stand d'information, participation à des conférences et rencontres avec des ONG internationales, l'UEMOA et le CILSS.
- La participation active, du 19 au 24 juillet 2010, à la 5e édition du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), à la table ronde sur la « Promotion de l'accès des produits agricoles africains aux marchés régionaux et internationaux » pendant laquelle des messages visant la levée des entraves au commerce des céréales ont été délivrés. Un stand d'information a été tenu et les représentants du réseau ont pris part à l'atelier de « revue de la charte nationale (Burkina Faso) sur la sécurité alimentaire ».
- L'organisation d'ateliers nationaux pour des concertations entre acteurs autour de la mise en place des interprofessions nationales de céréales : Burkina Faso du 2 au 3 septembre 2010, Mali du 4 au 6 septembre 2010, Côte d'Ivoire du 7 au 9 septembre 2010, Bénin du 28 au 30 septembre 2010, Ghana du 12 au 16 octobre 2010 et Togo du 21 au 23 octobre 2010. L'organisation de ces ateliers a été également l'occasion d'informer les autorités des différents pays sur cette dynamique régionale.
- La participation à la mission de plaidoyer des organisations professionnelles agricoles auprès de la Commission de la CEDEAO, du 7 au 11 mars 2011. Cette

mission a permis la remise d'une lettre de plaidoyer à la présidence de la Commission, d'organiser des rencontres avec le parlement de la CDEAO et les différents services chargés de la mise en œuvre du schéma de libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace.

Une véritable dynamique de renforcement organisationnel des organisations professionnelles du secteur céréalier de l'Afrique de l'Ouest est engagée sous la coordination du CIC-B. En 2012, ce réseau émergent prévoit de concentrer ses efforts de plaidoyer sur la réduction des restrictions saisonnières d'exportations de céréales, qui sont appliquées de façon officieuse dans plusieurs pays de la sous-région.

2. OBJECTIFS DU PLAN DE PLAIDOYER

Le plan de plaidoyer commun, établi en juin 2009, porte principalement sur l'obtention d'un libre échange des céréales et des produits céréaliers entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour la période d'octobre 2011 à juin 2012, le nouveau réseau visera à établir un dialogue entre les organisations professionnelles du secteur céréalier et les autorités aussi bien au niveau régional que national sur la problématique des restrictions saisonnières d'exporter appliquées par certains Etats de l'espace CEDEAO.

3. ACTIVITÉS ET CHRONOGRAMME

3.1 ACTIVITÉS

Les entraves saisonnières aux exportations de céréales est une problématique assez complexe. Celles-ci découlent souvent de la mise en place de diverses procédures administratives qui ralentissent très fortement les démarches administratives nécessaires à l'exportation des céréales. Autrement dit, elles ne sont pas, la plupart du temps, explicitement codifiées comme telles. Deux grands défis sont alors à relever : (1) prouver l'existence de ces restrictions à l'exportation de fait, et (2) développer un argumentaire pertinent pour convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'abandonner cette pratique.

Trois groupes d'activités sont envisagés.

1. Activités visant la définition du problème

Sur la base des informations existantes, sera élaborée une synthèse qui décrit clairement l'état des lieux. Un travail de collecte d'informations sur le problème au Burkina Faso a été ébauché par le CIC-B, et un appui pourrait permettre de poursuivre et d'étendre cet exercice à d'autres pays de la région. Le document de synthèse qui en résulterait pourrait servir à étayer l'existence effective du problème.

2. Développement de l'argumentaire et organisation de rencontres

Dans les pays où le problème est reconnu, l'obligation d'assurer l'autosuffisance alimentaire est la raison souvent évoquée par les autorités. Il est donc indispensable pour les organisations professionnelles de bâtir un argumentaire, basé sur des informations fiables, démontrant les effets négatifs de l'interdiction de l'exportation des céréales sur la sécurité alimentaire. Sur la base des informations collectées et analysées, ainsi que des messages élaborés, une rencontre régionale sera organisée sur le sujet.

3. Activités de plaidoyer pendant des évènements

Les informations collectées pourront servir également pour la conduite d'activités de plaidoyer pendant des évènements d'envergure régionale.

3.2 CHRONOGRAMME

ACTIVITES	Mois										
	S 11	O 11	N 11	D 11	J 12	F 12	M 12	A 12	M 12	J 12	
Restrictions saisonnières sur l'exportation des céréales: collecte et analyse des informations pour définir le problème											
Restrictions saisonnières sur l'exportation des céréales: développement d'un argumentaire et organisation d'une rencontre régionale											
Activités de plaidoyer											

3.3 ESTIMATION BUDGETAIRE

1USD = 460 FCFA

	Activités	Montants (en FCFA)	Montants (en USD)
1	Restrictions saisonnières d'exporter les céréales : collecte et analyse des informations pour définir le problème	2.300.000	5000
2	Restrictions saisonnières d'exporter les céréales : développement d'un argumentaire et organisation d'une rencontre régionale	6.900.000	15000
3	Activités de plaidoyer au cours des évènements	2.300.000	5000
	TOTAL	11.500.000	25000